

ECHO

Journal d'Information des
Militants CGT de l'Allier

Flash

Salariés des très petites entreprises
Élections TPE 28 NOV / 12 DÉC 2016
n° 264 - Octobre 2016



**Encore un mois
pour convaincre !!!**

- Une : Photo (propriété UD CGT)
 - P2 : Editorial
 - P3 : Elections TPE
 - P4 et 5 : Congrès CGT dans l'Allier
 - P6 : Brèves Luites
 - P7 : Nouveaux locaux pour l'UD
 - P8 : Soutien Goodyear
- Pub

Editeur : Union Départementale des Syndicats CGT de l'Allier
 18 avenue Jules Ferry
 03100 MONTLUÇON
 Laurent Indrusiak -
 Directeur de Publication
 Jean Pascal Pradel -
 Responsable de rédaction
 Site internet : www.cgt03.fr
 Prix : 1 € 30
 C.P.P.A.P. 0414 S 06639
 Impression : BUBBLE'COM
 03100 Montluçon



POUR LA PAIX, LA SOLIDARITÉ ET LA FRATERNITÉ... SURTOUT NE PAS « CALAIS » !

L'actualité place sous les feux des projecteurs la situation des migrants de Calais. Bien sûr l'urgence humanitaire est réelle, mais pour de nombreux élus politiques, c'est avant tout les stratégies politiciennes sous influences électorales qui priment sur toute autre considération. Chacun y va de son couplet et les thèses populistes donnent des ailes à ceux qui préconisent le repli identitaire et la xénophobie. La peur de l'autre, de l'étranger est cultivée, savamment entretenue comme si ces hommes, ces femmes et ces enfants qui fuient les bombes et la misère représentaient la peste.

Ainsi, l'immigration nous est dépeinte comme une plaie. Pourtant d'autres pays, à l'image de la Suède, en ont fait un atout de développement économique. Nombre d'économistes suédois s'accordent à dire qu'elle a permis un taux de croissance de 4,5 % jamais atteints depuis cinq ans grâce aux 250 000 migrants pour quelques 9 millions d'habitants.

En France, la conception est tout autre et après avoir, pendant des mois, laissé se développer la jungle de Calais, après avoir accepté de jouer les « garde-frontières » de l'Angleterre, le gouvernement décide le démantèlement du camp dans des circonstances qui s'opposent à toute transparence et visibilité. Les droits des réfugiés sont-ils respectés ? Sont-ils réellement tous dirigés vers des centres d'accueil et non pas vers des centres de rétention en attente d'expulsion ? Nous sommes légitimement en droit de nous poser la question.

Pourquoi ne pas renégocier les accords de Dublin et du Touquet sur l'immigration afin de ne plus être sous le diktat de la Grande-Bretagne ? Le gouvernement wallon en s'opposant au projet CETA de libre-échange entre l'UE et le Canada nous montre ce qu'est le vrai courage politique.

N'oublions pas non plus que la guerre et les conflits armés sont provoqués et entretenus pour préserver les intérêts capitalistes des grandes multinationales. Ne fermons pas la porte à ceux qui en sont les premières victimes. La CGT, fidèle à ses valeurs, de paix et de fraternité entre les peuples, réaffirme sa solidarité envers ces milliers de migrants fuyants guerre, misère et pauvreté. Elle propose d'augmenter sensiblement le nombre de places dans les centres d'accueil et montre l'exemple en ouvrant les portes de ses villages vacances. Elle considère qu'il faut également assurer un suivi social, médical et psychologique pour toutes ces personnes qui ont vécu des drames et des traumatismes aux conséquences désastreuses. Il faut sans doute leur garantir un accès à l'apprentissage de la langue française, un suivi dans leur projet professionnel et leur offrir des formations adaptées.

Pour la CGT, le droit d'asile n'est pas qu'un concept, c'est une valeur à faire vivre au quotidien et qui, rappelons-le, est inscrite dans la déclaration universelle des droits de l'homme.

Une centaine de migrants de Calais sont, à l'heure où sont écrites ces lignes, arrivés en Auvergne. Accueillons-les comme il se doit. Soyons leurs frères et leurs sœurs de route pour que leur étape parmi nous soit un enrichissement mutuel au service de la paix et du bien-être social.

Jean Pascal Pradel,
Membre de la direction de l'UD.

LES ENJEUX D'UN SCRUTIN D'IMPORTANCE

Nous devons avoir une attention toute particulière envers les salariés des entreprises de moins de 11 salariés et ceci pour plusieurs raisons.

Un peu d'histoire.

La première étant qu'il a fallu 80 ans pour que les salariés des petites entreprises puissent enfin voter pour des représentants syndicaux. Ces premières élections concernaient les Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles, qui ne sont évidemment pas pour la CGT, à la hauteur des enjeux ni en termes de temps, ni en termes de moyens. En effet, depuis 1936, le Front Populaire et l'instauration des élections des délégués du personnel dans les entreprises de plus de 11 salariés, les travailleurs des petites entreprises étaient laissés pour compte et n'avaient pas de représentants élus.

Pour peser plus dans les négociations.

Ces élections engagent la représentativité des organisations. La CGT fait partie de ces syndicats qui défendent réellement les intérêts des salariés. La représentativité donne le droit ou pas à chaque organisation syndicale de négocier, de signer ou s'opposer à des accords, des conventions collectives... Ces résultats donneront les éléments de représentation des organisations syndicales pour siéger dans toutes instances paritaires ou autres ...

Les enjeux des élections sont importants pour les salariés des TPE, mais aussi pour tous, puisqu'il s'agit du poids électoral de la CGT, pas pour elle-même, mais pour donner de la force aux

salariés pour leurs droits, leurs revendications.

Pour accroître la représentativité prud'homale.

Ce scrutin contribuera à la désignation des juges salariés de tous les conseils de prud'hommes. Le vote CGT est donc d'une importance capitale et ce bien au-delà du périmètre des seules TPE. Si nous n'avons pas besoin des prud'hommes tous les jours, le jour où nous y serons confrontés, nous serons heureux de trouver des juges prud'homaux CGT face aux juges-employeurs.

Votons et appelons à voter CGT.

Chaque militant, chaque syndiqué doit travailler à la réussite des élections. La CGT est le syndicat de tous les salariés dont ceux des TPE, nous connaissons tous des voisins, amis, ou famille, salariés travaillant dans des petites entreprises..

Invitons les salariés des TPE à aller visiter le site de la CGT spécialement dédié aux élections <http://www.tpe.cgt.fr/>. Le site répond aux nombreuses questions que les travailleurs de ces entreprises peuvent se poser.

Toute la CGT doit s'investir avec les salariés des petites entreprises pour être plus forts et moins isolés et revendiquer les mêmes droits pour tous les salariés.

La campagne dans les faits

Une campagne d'affichage massive est entreprise par les Unions Locales, il est nécessaire de couvrir de nos affiches « CGT, TPE Votons » partout dans les grandes agglomérations comme dans les petites communes. Nombre d'entre elles ont répondu favorablement à la sollicitation de la CGT d'installation de panneaux électoraux dévolus à la campagne.

Des déploiements à la rencontre des salariés des TPE ont été réalisés les 13 et 27 octobre à Vichy, le 14 octobre à Moulins et Montluçon, d'autres sont à venir.

Une campagne d'affichage en « grand » (4 par 3 et mobilier urbain) doit se faire entre le 10 novembre et le 8 décembre. Rajoutons à cela, les spots radio et interviews de presse diverses et enfin notre propre communication au travers de nos syndiqués et militants invitant les salariés TPE à voter CGT.

Didier Blondet.



RÉFLÉCHIR ENSEMBLE POUR CONSTRUIRE EN

Depuis le précédent numéro de notre journal, entre journées d'études, conférences, congrès... , différentes structures dans notre syndicat auront mis les moyens pour engager le débat avec nos syndiqués. petite rétrospective des différentes initiatives :

26 septembre : à l'initiative du collectif retraité de l'UL de Moulins, plus de 50 camarades retraités du bassin se sont réunis pour parler fiscalité, suppression de la ½ part pour les veuves et veufs, retenues à la source... étaient, entre autres sujets, au programme. L'animation était confiée à notre camarade Patrick Dufour, secrétaire du syndicat départemental des finances publiques. Patrick aura réussi à expliquer de façon claire des sujets éminemment complexes. Cette initiative a été appréciée et demande à être reconduite.

29 septembre : la Coordination Syndicale Départementale CGT des territoriaux tenait sa conférence à Vieure. 50 camarades des différents syndicats de la territoriale du département y ont participé. Bilan d'activité, piste de travail pour les 3 ans à venir étaient au programme. Notre camarade Christian Kwasniewski a été réélu animateur de la CSD.

3 octobre : congrès du syndicat Amis :

Une quinzaine de syndiqués participaient aux travaux du congrès.

Un bilan a été fait sur la participation des syndiqués et plus largement des salariés lors des différentes journées de mobilisation Loi Travail avec un constat, un essoufflement sur les derniers jours mais aussi un énorme décalage entre le nombre de grévistes et la participation aux manifestations.

La formation était aussi dans les débats, il a été décidé de faire un effort pour participer aux formations syndicales.

6 et 7 octobre : congrès du syndicat de la FAPT.

Le syndicat départemental de la Fédération des Activités Postales et de Télécommunication a tenu son congrès sur deux jours à la salle des fêtes de Vieure.

Une cinquantaine de syndiqués, actifs et retraités, ont participé. Rapport d'activité, point sur la syndicalisation, point sur les problématiques par secteur, mais débat de fond sur les valeurs de la CGT ont alimenté les débats. Le congrès s'est terminé par un moment important.

En effet, Valérie Mannevy, Secrétaire Générale du syndi-

cat, qui occupait déjà des responsabilités à la Fédération, devient la responsable régionale pour la FAPT. Elle a été remplacée par Christelle Hébrard qui devient Secrétaire Générale Départementale de la FAPT de l'Allier.

6 octobre : le congrès de l'UL de Montluçon.

Comme habituellement, grosse affluence au congrès de l'UL de Montluçon, puisque près de 180 délégués étaient présents. Retour sur le rapport d'activité et les débats.



Rapport introductif :

Elena, avec l'énergie que nous lui connaissons, brossait un tableau de la situation dans laquelle la CGT devait s'inscrire aux côtés des salariés.

SEMBLE.

Pour mesurer le contexte social, n'oublions pas que les mobilisations de la Loi Travail, avaient précédé les lois Macron, Rebsamen, etc... Elena s'est employée aussi à faire un état de la situation internationale : notamment celle des réfugiés qui, par milliers, quittent leur pays, pensant trouver l'Eldorado en France et en Europe. Les territoires occupés en Palestine n'étaient pas en reste dans ce funeste tableau.

L'intérim était aussi au menu.

Le débat, bien sûr, aura porté sur les attaques sur les libertés syndicales : soutien aux Air France, aux Goodyear. Une motion de soutien aux femmes polonaises se battant pour le droit à l'IVG a également été adoptée.

Enfin, les axes de travail pour les 3 ans à venir ont été définis :

- ♦ Renforcer la formation des syndiqués et militants.
- ♦ Renforcer la CGT là où elle est peu présente comme l'agroalimentaire, le bâtiment...
- ♦ Favoriser la participation à des événements culturels tels que journées d'études et débats thématiques.

Elena a été réélue Secrétaire Générale. A noter un changement, Stéphane Auclair, après deux mandats de trésorier a décidé de passer la main, il a été remplacé par Annie Lemeux.

Une CE de 49 membres a été élue.

Le nouveau bureau de l'UL : Caroline BERARDAN, Lionel BERNIER, Elena BLOND, Muriel CHANTELOUP, Gérard CIVADE, Frédéric GUILLOT, Jocelyne JONIN, Christian KWASNIEWSKI, Annie LEMEUX, Eric MANOURY, Josette SIMONET.

27 octobre : l'UL de Saint Pourçain/Varennes tenait l'assemblée des syndicats de l'agglomération. Une dizaine de camarades y ont participé. Christelle Hébrard, Secrétaire Générale de l'UL, a lancé les débats.

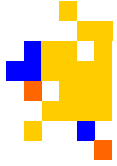
Agréable surprise, la présence de trois camarades retraités venus pour se syndiquer à l'UL.

La mise en place d'un collectif retraité est bien engagé.

Les congrès à venir

- ♦ **Syndicat Adisséo les 1 et 2 décembre 2016.**
- ♦ **Syndicat cheminot Montluçon, le 15 décembre 2016.**
- ♦ **USR, le 2 février 2017 à Tronget.**
- ♦ **Congrès de l'Union Départementale, les 8 et 9 novembre 2017 à Moulins.**





EN OCTOBRE LES CHAMPIGNONS POUSSENT, LES SUCCÈS AUSSI...

Mobilisation au Centre Hospitalier de Vichy.

Après plusieurs journées d'actions, une mobilisation sans faille des salarié(e)s avec grève et questionnaire de satisfaction aux usagers, la remise d'une pétition affichant 3 800 signatures à l'ARS, le personnel du Bureau des Entrées de l'Hôpital de Vichy, soutenu par la CGT, a obtenu satisfaction sur la non suppression de 2 postes initialement prévue par la Direction. A juste titre... Le dénouement leur a donné raison.



Quand l'union fait la force chez Manitowoc.

Judi 06 octobre, environ 80 salariés débrayent pendant 1 heure. Ils contestent qu'un de leur collègue, CGT de surcroît, ait été convoqué pour entretien préalable à licenciement au motif de non-respect des règles de sécurité. L'enquête du CHSCT ayant révélé que la machine sur laquelle il travaillait n'était pas assez sécurisée, les salariés, jugeant la sanction disproportionnée, se sont arrêtés de travailler, ont exigé de rencontrer la direction « sur le tas » pour évoquer la situation de leur collègue et les problèmes de sécurité. Collectivement, ils ont ensuite décidé de reprendre le travail dans l'attente de connaître la nature de la sanction adressée à leur collègue qui conditionnerait les éventuelles suites à donner à leur action. Le lendemain, fin d'après-midi, le CHSCT apprenait que le salarié ne serait pas licencié mais destinataire d'une sanction moins lourde.

Preuve en est qu'ensemble, nous avons les moyens de nous opposer, de légitimer le mouvement par l'apport d'éléments de compréhension permettant

d'aborder les faits autrement, et donc peser dans le débat pour influencer le résultat final.

Préavis de grève CGT FAPT ALLIER.

Préavis de grève reconductible à compter du 18 octobre 2016 concernant l'ensemble des agents postaux de l'établissement de Moulins, déposé suite à la mise en place d'une nouvelle organisation sans concertation, ni réponse aux revendications des personnels concernés. Ce préavis fait suite à plusieurs autres actions antérieures, qui ont notamment permis, en matière de temps de travail des facteurs, d'imposer leur véritable souhait : travailler 36 h 31 hebdomadaires.

Dans le cadre du préavis, la CGT FAPT ALLIER a été reçue. Des avancées significatives, notamment 10 promotions en reconnaissance de l'ancienneté et des compétences et le passage de 2 emplois en contrat de professionnalisation à 2 emplois en CDI sur place, ont été obtenues. Le préavis a été levé.

Avec la CGT, sans une journée de grève, uni(e)s et mobilisé(e)s, les salarié(e)s ont pu faire aboutir leurs revendications.

Avancée significative sur les heures mutualisées dans la Santé.

Les heures mutualisées sont les heures syndicales non utilisées par les établissements de la Santé, mises au pot commun et redistribuées au niveau des organisations départementales au prorata de la représentativité issue des dernières élections professionnelles. Depuis 2011, dans la Fonction Publique Hospitalière, les règles de la représentativité syndicale ont été modifiées. Le calcul est désormais basé sur les résultats des votes au Comité Technique d'Etablissement, incluant les personnels contractuels, stagiaires et titulaires. Auparavant, seuls les stagiaires et titulaires votaient et le résultat obtenu aux Commissions Paritaires Départementales déterminait la représentativité. De plus, une circulaire de 2012 a considérablement modifié le

calcul des heures syndicales non utilisées. Dans l'Allier, la CGT est arrivée 1^{ère} organisation syndicale aux élections professionnelles de 2011.

Depuis 2011, la Fédération Santé n'a eu de cesse d'intervenir au Ministère de la Santé afin de faire appliquer les nouvelles dispositions concernant la représentativité. Le résultat est là pour le département de l'Allier: nous passons de 3 528 heures, attribuées en 2015 à la CGT, à 8 432 heures en 2016. voilà quelques moyens supplémentaires pour la CGT de l'Allier.

La lutte continue chez BVAD...

Le 17 octobre 2016, les salariées de BVAD ont appelé à la grève et à se rassembler devant le tribunal de Moulins pour soutenir une ex-salariée venue contester son licenciement aux Prud'hommes. L'audience ayant été renvoyée à une date ultérieure, soyons prêts à la soutenir à nouveau.

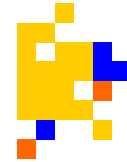
Mobilisation chez les cheminots

Le 27 octobre, alors que la venue du Secrétaire d'Etat au transport, M. Vidalies est annoncé sur Moulins, les cheminots décident d'appeler à un rassemblement en guise de comité d'accueil. Bien leur en a pris car ils obtiennent une entrevue ce même jour à 12h. Les résultats, à l'heure où nous écrivons ces lignes, ne nous sont pas encore connus. Affaire à suivre donc.

Le 02 novembre 2016, jour de la plénière du CER Mobilités à Clermont-Ferrand, à l'appel de la CGT, les cheminot(e)s de la Région Auvergne/Nivernais sont appelé(e)s à cesser le travail et à se rassembler à Clermont-Ferrand. Ils dénoncent, entre autres, les discussions engagées lors de l'élaboration de la dernière Convention TER. Celles-ci semblent très éloignées de la notion de Service Public, telle que nous la concevons à la CGT, notamment quand il est proposé, sous couvert d'économies, de faire circuler des trains sans agents d'accompagnements et de fermer des points de vente et d'accueil aux usagers.

Gisèle Bascoulergue.

LA CGT AFFIRME SON INDEPENDANCE



L'Union Départementale CGT de l'Allier va prochainement déménager. Echo-flash revient sur cette décision importante et apporte quelques précisions sur les raisons qui l'ont fondé.

L'origine des événements.

Le 18 décembre 2014, la majorité de droite au Conseil Municipal de Montluçon votait une délibération mettant fin à la gratuité des locaux mis à disposition des organisations syndicales et de bon nombre d'associations.

A ce même conseil, dans un cadre unitaire, les organisations syndicales interpelaient le maire et sa majorité, rappelant l'histoire sociale de Montluçon mais aussi le rôle d'intérêt général des syndicats. Mais l'unité syndicale n'a malheureusement pas duré longtemps et, très vite, certaines organisations ont décidé de négocier avec la mairie. La situation s'est donc sérieusement compliquée pour la CGT, qui se retrouvait seule à refuser le paiement des charges demandées.

Ne pas plier sous le diktat.

Face à cette situation de blocage et en simultanément, nous engageons la réflexion autour de l'achat d'un local pour l'UD. Les locaux de Centre Auvergne Tourisme étaient à vendre pour une somme très intéressante. Après renseignements, les charges sur ce local étant inférieures aux sommes demandées par la mairie, la direction de l'UD, en date du 17 mars 2016 et après délibération, a pris la décision unanime de l'acheter.

Pour ce faire, il a été recouru à un emprunt sur 10 ans. La CGT de l'Allier va donc devenir propriétaire. C'est une nouvelle aventure qui s'annonce, une nouvelle page à écrire pour l'UD dans notre département.

S'agirait-il d'un recul ?

Pour nous, bien au contraire, nous le considérons comme un acte fort vis-à-vis de nos adversaires. Pour ceux qui se réjouissaient de nous jeter à la rue et de nous mettre un genou à terre c'est un cuisant échec



d'autant que la CGT va investir un quartier en plein cœur de la zone commerciale qui va augmenter sa visibilité et son rayonnement. La CGT n'est pas facile à abattre, par cette décision elle montre sa capacité à faire face, nous réaffirmons notre indépendance face à cette équipe municipale et toutes celles qui lui succéderont.

Le déménagement dans nos nouveaux locaux se fera les 24 et 25 novembre prochain. Les camarades qui seront disponibles à ces dates pour donner un coup de main seront les bienvenus.

Pour être complet sur ce dossier, en même temps que nous avons pris des décisions pour l'UD, nous avons une réflexion pour l'UL de Montluçon.

La position de la CGT.

Nous réaffirmons qu'il n'est pas question que l'UL quitte la bourse du travail. Dans une démarche commune de l'UL et l'UD, il a été décidé de rencontrer le maire pour ouvrir des négociations sur la base des éléments suivants :

Concernant l'UD :

- ◆ Effacement des sommes qui nous sont réclamées pour 2015 et 2016.

Concernant l'UL :

- ◆ Effacement des sommes qui nous sont réclamées pour 2015 et 2016.
- ◆ Recalcul des m² réellement occupés, paiement des charges réclamées sur nouvelle base à partir du 1^{er} janvier 2017.
- ◆ Changement des convecteurs.
- ◆ Non facturation de la consommation de l'eau.

Nous avons indiqué au maire que nous pourrions consentir à la signature d'une convention sur la base des propositions qui lui ont été faites.

A l'heure où nous écrivons cet article, les négociations sont en cours, et la municipalité revient sur ses premiers engagements et ne montre pas une volonté d'aboutir sereinement dans les négociations. A suivre...

Laurent Indrusiak.



PROCES DES 8 DE GOODYEAR

Un peu partout en France, des rassemblements ont eu lieu le même jour, devant les tribunaux, devant les préfectures ou les sous-préfectures. C'était le cas à Moulins où une quinzaine de militants de la CGT étaient réunis et aussi à Montluçon avec un peu plus d'une trentaine en majorité militants CGT, mais aussi de SUD/Solidaires. D'autres cégétistes de l'Allier avaient pris la route tôt le matin ou la veille pour se rendre à Amiens. Une vingtaine de camarades de Dunlop Montluçon, des cheminots de Moulins, et une quinzaine de l'interpro, avec une grosse délégation d'Adisséo... l'Allier était donc bien représentée.

Entre 5 000 et 7 000 personnes se sont déplacées, parfois de très loin, pour soutenir les 8 militants de Goodyear qui comparaissaient devant la cour d'appel d'Amiens.

Concernant le jugement :

Dans la salle d'audience, l'avocat de la défense a plaidé pour la relaxe.

Mais la surprise vient du ministère public qui a réclamé 24 mois de prison avec sursis, mais pas de prison

ferme. Doit-on y voir un signe d'apaisement ? Il est encore trop tôt pour le dire. Mais de toute façon, la réquisition du ministère public est encore bien loin des revendications des manifestants et des organisations syndicales qui considèrent à juste titre, que même avec sursis, une telle condamnation serait inacceptable.

Date de rendu du jugement le 11 janvier 2017.

Hicham Rady.



Elena Blond, Secrétaire Générale de l'UPL de Montluçon a lu un message de soutien aux Goodyear devant la sous-préfecture à Montluçon.

GAMME INDIVIDUELLE - TNS - SALARIÉS - AGENTS TERRITORIAUX - IARD

Avec vous,
à chaque instant



• **Vichy**

30 bd. Gambetta
03207 Vichy Cedex
Tél. 04 70 31 41 18

• **Montluçon**

73 av. de la République
03100 Montluçon
Tél. 04 70 05 89 15

• **Moulins**

87 rue d'Allier
03000 Moulins
Tél. 04 70 46 22 57

• **Clermont-Ferrand**

16 rue Saint Genès
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 16 13 12

La santé, **notre métier**
www.mutuale.fr

Règle par le code de la mutualité, soumise aux dispositions du livre II de ce même code et immatriculée à l'INSEE sous le numéro 775 860 887 - crédit : fotolia - la Graffinerie



Mutuale
La Mutuelle Familiale
Section Auvergne